

qu'il doit ce privilège. En novembre 1699, avec un certain nombre de privilégiés possédant des fonds dans la paroisse de Juliéna, il s'offusque auprès des services de l'Intendant de Lyon d'être compris dans le rôle de mille livres qui a été émis sur les habitants de la paroisse pour la réparation du presbytère. Ils sont sept à ses côtés à vouloir entamer ce procès dans la maison de Claude Janin, le seigneur de Tanay conseiller au Parlement de Dombes qui fait les honneurs de son logis à ces notables. Il y a là le sieur Bernard, conseiller du roi au Parlement de Bourgogne qui est venu de sa seigneurie de Chaintré. François Lanayrie est là, quant à lui, au titre de procureur fiscal de Louis de Foudras, comte de Matour et seigneur de Chateauthier, Sont présents également Claude Dechal, écuyer et garde du corps de Monsieur, le frère du roi et Joseph Guillin, conseiller du roi et contrôleur au bureau des finances de Lyon ainsi que Jean Janin d'Enveaux seigneur d'Autecombe et bourgeois de Lyon et Jacques Dumont, notaire royal. Ces propriétaires disposent tous de revenus qui les mettent à l'abri des difficultés financières. D'horizons divers, ils savent cependant se retrouver pour défendre leurs intérêts personnels. Ils se sont coalisés pour s'indigner d'avoir à contribuer à cette dépense dont ils s'estiment exempts et qu'ils jugent indigne de leur statut. Ils n'ont cure a priori de l'état de dénuement dans lequel se trouvent les contribuables de Juliéna qui sortent exsangues des années de misère<sup>1</sup> et qui n'ont cependant pas hésité à mettre la main à la poche pour effectuer les réparations nécessaires sur le bâtiment qui abrite leur curé. Par le courrier qu'ils font à l'Intendant, les privilégiés ne redoutent pas de faire reposer l'intégralité de la somme de mille livres sur la tête des taillables de la paroisse déjà écrasés par le poids des impôts. Cet épisode nous en dit long sur la mentalité de Jean Baptiste qui n'intervient pas ici en tant que tuteur de Georges Antoine pour sa seigneurie de Juliéna mais bien en son propre nom de prieur de la Salle qui n'hésite pas à s'associer à une démarche pour le moins détestable !

Le cinquième fils de Aymé est âgé de 56 ans lorsque cesse sa fonction auprès de Georges Antoine. Il était né le 7 mai 1644. Baptisé à Saint Paul, il eut pour parrain Jean Baptiste du Bourg, conseiller du roi<sup>2</sup>, le mari de Gabrielle, la sœur de Aymé. C'est Jeanne, une autre tante paternelle, l'épouse de Charles du May commissaire ordinaire des guerres<sup>3</sup>,

---

1 Les années 1693 et 1694. Malgré cette misère, le roi mettra en place un nouvel impôt : la capitation, pour abonder aux dépenses liées à la guerre de succession d'Espagne.

2 Officier civil, de robe ou de plume quel que soit son grade dans la hiérarchie du service public. Ce titre dont la charge est vénale désigne 90 pour cent des agents du service public.

3 Selon Furetière : Officier d'administration militaire chargé de la police des troupes dans la marche, de régler les étapes et les logements et de faire faire les revues.